

COMMUNIQUE DU 24 JANVIER 2019

**OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT
visant les actions et les obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles
ou existantes (OCEANE)**

de la société



initiée par la société



présentée par



**DECLARATION DE CONFORMITE DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS
MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION RELATIVE A L'OFFRE ET DES
INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE TIKEHAU CAPITAL SCA**

TERMES DE L'OFFRE :

86,80 euros¹ par action Selectirente

87,25 euros² par obligation à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes
(OCEANE) Selectirente³

DURÉE DE L'OFFRE :

25 jours de négociation

¹ Ce prix correspond au prix d'Offre initial de 89,00 euros réduit du montant de l'acompte sur dividende de 2,205 euros par Action payé le 2 janvier 2019, après arrondi au centime d'euro supérieur.

² Ce prix correspond au prix d'Offre initial de 89,45 euros réduit du montant du coupon de 2,205 euros par OCEANE payé le 2 janvier 2019, après arrondi au centime d'euro supérieur.

³ Prix provisoire ; voir Section 2.4.3 de la note d'information établie par Tikehau Capital SCA pour les modalités de calcul du prix d'Offre définitif par OCEANE.

Cette offre et le projet de note d'information restent soumis à l'examen de l'Autorité des marchés financiers

Le présent communiqué est publié par la société Tikehau Capital en application des dispositions des articles 231-27, 1° et 2°, et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité du 23 janvier 2019 sur l'offre publique d'achat initiée par la société Tikehau Capital SCA sur les actions et les obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) de la société Selectirente (l'« **Offre** »), apposé le visa n° 19-019 en date du 23 janvier 2019 sur la note d'information établie par la société Tikehau Capital SCA.

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société Tikehau Capital SCA, déposées auprès de l'AMF le 23 janvier 2019, sont mises à la disposition du public, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF.

La note d'information de la société Tikehau Capital SCA, visée par l'AMF, ainsi que le document reprenant les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables sont disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Tikehau Capital SCA (www.tikehaucapital.com) et peuvent être obtenus sans frais sur simple demande auprès de :

Tikehau Capital
32 rue de Monceau
75008 Paris
France

Rothschild Martin Maurel
29 avenue de Messine
75008 Paris
France

CONTACT INVESTISSEURS

Louis Igonet - +33 1 40 26 11 11
shareholders@tikehaucapital.com

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement et ne constitue pas une offre d'acquies des titres. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation peuvent faire l'objet de restrictions légales dans certaines juridictions. Les personnes venant à entrer en possession du présent communiqué doivent se tenir informées des restrictions légales applicables et les respecter. Tikehau Capital SCA décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des restrictions légales applicables.